



Revue de projet Quartiers Libres

22 février 2018

Compte-rendu

Présents

Elus :

- Laure-Agnès Caradec, adjointe au Maire, à l'urbanisme et aux projets métropolitains, conseillère de la Métropole, vice-présidente du Territoire de Marseille Provence.
- Jean-Pierre Serrus, vice-président de la métropole Aix-Marseille-Provence à la mobilité, aux déplacements et aux transports
- Lisette Narducci, Maire du II^e secteur de Marseille
- Solange Biaggi, adjointe au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et au Grand Centre-Ville
- Gérard Chenoz, adjoint aux Grands Projets d'Attractivité, conseiller de la Métropole, vice-président du Territoire de Marseille Provence

Techniciens :

- Hélène Jouve, responsable Projet Urbain à la Direction des Grands Projets de la Ville de Marseille
- Michael Güller, architecte-urbaniste de l'agence GÜLLER GÜLLER
- Etienne Ballan, sociologue spécialisé sur la concertation

Environ 90 participants

Introduction

Laure-Agnès Caradec introduit la réunion en remerciant les participants. Ensuite, elle revient sur les éléments issus de la concertation qui ont guidé le travail de ces derniers mois sur le projet Quartiers Libres :

- La demande d'avoir plus d'espaces verts : quatre comités de gestion du jardin Levat, acquis par la Ville, ont eu lieu entre juin et décembre 2017. Aujourd'hui, le jardin est ouvert plusieurs jours par mois. Cette ouverture reste maîtrisée car la Ville souhaite préserver les qualités de ce jardin. Sa vocation va évoluer vers l'agriculture urbaine et les jardins partagés, notamment car cela correspond à l'usage qui en était fait par les sœurs qui étaient très respectueuses de l'environnement. Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le jardin Levat est entièrement protégé dans les documents d'urbanisme qui seront arrêtés en juin 2018 et approuvés en 2019.
- La demande de dialogue et de concertation : les comités de gestion du jardin Levat vont continuer à avoir lieu, des ateliers de travail sur la mobilité ont commencé et vont continuer ces prochains mois.
- Le souhait d'aborder les thématiques de la mobilité et de l'école : les volets mobilité et école feront l'objet des points importants lors de la réunion de ce soir.

Enfin, elle remercie les élus présents ainsi que l'équipe en charge du projet.

Point sur la réalisation de la gare souterraine à Marseille Saint-Charles

Jean-Pierre Serrus fait un point d'information sur la question de la réalisation de la gare souterraine à Marseille Saint-Charles.

Un comité d'orientation des infrastructures a été désigné par le gouvernement actuel pour faire des préconisations à travers un rapport, délivré fin janvier au Premier ministre. Beaucoup de grands projets d'infrastructures de transports ont été audités par ce comité, dont le projet de ligne nouvelle Provence-Côte d'Azur (Marseille – Toulon – Nice) qui comprend notamment la réalisation d'une gare souterraine à Saint-Charles. La bonne nouvelle, c'est que ce projet est inscrit dans les priorités mises en évidence par le comité.

La gare Saint-Charles doit devenir le pivot et le cœur de la Métropole, qui se construit sur la mobilité en tant que support de la vie d'un territoire. Aujourd'hui, Saint-Charles est une gare cul-de-sac et non une gare traversante, ce qui pose également des problèmes en termes d'urbanisme en coupant le quartier en deux. Le projet de gare souterraine va permettre de recréer de la transparence et de la porosité entre le quartier Belle de Mai et la gare. Mais cela va également permettre de reconnecter le quartier au réseau de transport public au-delà des trains : métro, tramway et bus à haut niveau de service.

Point sur l'actualité du projet Quartiers Libres

Hélène Jouve rappelle que l'exposition « Quartiers Libres » qui se veut déjà une maison du projet mobile, s'est tenue à deux reprises en 2017 (à la friche Belle de Mai et au Syndicat des Architectes) et va continuer en 2018 avec, cette fois-ci, une alternance entre des temps d'exposition sur le quartier, et des temps dans d'autres quartiers de la ville pour informer plus largement les Marseillais sur le projet. Ensuite, elle précise que l'équipe projet est actuellement en train d'explorer plusieurs pistes de lieux pour accueillir la maison du projet, et qu'elle devienne ainsi un lieu fixe et facilement repérable dans le quartier, où pourra se tenir l'exposition et où pourront avoir lieu les différentes réunions de concertation.

En ce qui concerne le site internet, il est actuellement en cours de finalisation. L'adresse est déjà créée : www.quartierslibres.marseille.fr. A l'intérieur de ce site, il y aura les comptes-rendus et les diaporamas des réunions de concertation, l'information et les actualités du projet, les dates des réunions, etc.

Enfin, l'équipe projet travaille actuellement sur plusieurs sujets qui rentrent en phase opérationnelle, notamment la conception d'espaces publics sur les 7 hectares des Casernes afin de bien positionner le futur groupe scolaire Marceau, dont le concours va être lancé au printemps de cette année. L'équipe projet travaille également sur la mobilité à l'échelle des 140 hectares du projet et sur les espaces publics qui peuvent accompagner cette mobilité : schéma de transports en commun, stationnement, voirie, sens de circulation... Ce travail se fait en concertation avec les habitants : la prochaine réunion aura lieu le 15 mars.

Temps d'échanges

Question : il y a la nécessité en effet de prévoir une vraie maison du projet, pour ne pas se contenter d'une exposition itinérante. En ce qui concerne le site internet, le risque c'est de privilégier seulement ceux qui ont accès à internet, ce qui n'est pas le cas de tout le monde dans le quartier. Pour avoir une « biodiversité humaine » et une richesse d'avis sur des temporalités et des échelles différentes, il faut vraiment mettre le paquet sur la maison du projet. Il faut que ce lieu soit accueillant pour attirer le plus possible toutes les personnes qui ne sont pas intéressées pour participer aux groupes de travail, mais qui ont leur mot à dire sur le projet.

- **Hélène Jouve** : la création et l'installation dans le quartier d'une maison du projet est en effet bien prévue en plus de l'exposition et du site internet. On a bien conscience qu'il faut toucher le plus possible d'habitants, et que tous ces outils associés entre eux sont indispensables.

Question : je suis Président du CIQ Belle de Mai. Il y a 10 ans, la Ville de Marseille a préempté un lieu qui s'appelle le comptoir Sainte-Victorine, et qui pourrait être un lieu symboliquement adapté pour accueillir la future maison du projet car il est situé entre la Belle de Mai et le quartier le plus pauvre de France.

- **Hélène Jouve :** en ce qui concerne le comptoir Sainte-Victorine, il y a beaucoup d'associations qui sont déjà sur place et il y a un projet de pérennisation et de stabilisation de ce lieu qui va être travaillé en concertation avec ces associations sur place. En outre, ce lieu est un peu excentré par rapport au projet Quartiers Libres, peut-être qu'un lieu sur la rue Belle de Mai serait plus adapté pour toucher la population du cœur du quartier.

Question : je m'exprime en tant qu'habitant. Combien sont rémunérés le groupement GÜLLER GÜLLER pour leur mission ?

- **Laure-Agnès Caradec :** ce n'est pas le critère prix mais bien les critères de la qualité de l'offre proposée et de la pluridisciplinarité de l'équipe qui ont été prédominants pour sélectionner le groupement GÜLLER GÜLLER, qui va accompagner l'équipe projet pendant 10 ans. En ce qui concerne la rémunération du groupement, elle se fera mission par mission en fonction du travail qui sera réellement effectué.
- **Hélène Jouve :** la sélection du groupement GÜLLER GÜLLER s'est faite sous la forme d'un dialogue compétitif qui a abouti à un accord-cadre. Cet accord-cadre permet de créer pour chaque mission un marché subséquent avec un cahier des charges défini auquel le groupement doit répondre en proposant une méthodologie et un montant.

Question : quand le site internet sera-t-il mis en ligne ?

- **Hélène Jouve :** l'arborescence a été fabriquée et nous sommes en cours de rédaction des contenus, donc l'ouverture devrait se faire dans très peu de temps.

Thématique 1 : mobilité

Michael Güller et Etienne Ballan présentent les études et la concertation en cours sur la mobilité dans le cadre du projet Quartiers Libres (cf. présentation à télécharger sur le site www.quartierslibres.marseille.fr).

Etienne Ballan revient dans un premier temps sur les attentes fortes qui ressortent de la concertation autour des questions de mobilité : attente de nouvelles infrastructures lourdes (métro, tramway), d'un aménagement de l'espace public (piétonisation, confort, pistes cyclables) d'une amélioration du service de bus (nombre, fréquence, amplitude horaire) et d'un aménagement des tunnels.

Ensuite, **Michael Güller** explique que face à la quantité de demandes qui se superposent (diversité de l'offre, qualité de vie dans l'espace public, problèmes du quartier) et étant donné que l'espace est insuffisant pour répondre à toutes les demandes, ils ont adopté une approche de « presse-citron » en cherchant la marge de manœuvre non pas dans l'espace, mais dans la manière de laquelle on gère la mobilité. Par exemple, cela peut revenir à rouler moins vite, partager l'espace ou à admettre dans le périmètre de Quartiers Libres seulement les usages du quartier.

Il précise qu'en 2018, il s'agira de concrétiser les marges de manœuvre à l'échelle locale en cohérence avec une vision globale pour Quartiers Libres afin de passer à l'opérationnel en préparant le plan de mesures à court terme (adaptations des tracés de bus, aménagements cyclables, aménagement des espaces publics).

Enfin, **Etienne Ballan** revient sur la synthèse du premier atelier de concertation sur la mobilité qui a eu lieu le 6 février et présente la suite de la démarche avec un prochain atelier de concertation mobilité le 15 mars 2018 sur les transports collectifs, puis 2 à 3 ateliers avant l'été et une restitution publique de l'étude mobilité à l'automne 2018.

Temps d'échanges

Question : y a-t-il quelque chose de prévu pour impliquer les grands absents de la concertation ? Parce qu'on se retrouve toujours dans ces réunions entre gens « éduqués et blancs ». Pour l'accès à l'information, l'ouverture de la maison du projet n'est pas suffisante.

Proposition : pour impliquer mieux les habitants du quartier, il serait utile d'envoyer des lettres d'invitation par voie postale ou de mettre l'information sur les panneaux d'information publique.

- **Etienne Ballan** : on voit bien en effet qu'on a un besoin d'élargir le cercle des participants. Cela peut en effet passer dans certains moments par une communication assez forte, et c'est ce qui a été fait lors de l'exposition en 2017 où 8 000 personnes sont venues voir l'exposition dont 80 à 90 % d'habitants du quartier. En 2018, il va falloir continuer à faire cet effort d'aller chercher les personnes pour les amener à l'exposition. L'idée d'aménager une maison du projet, évoquée tout à l'heure, est par exemple très intéressante pour ouvrir un espace très public et très accessible aux habitants du quartier. Mais, nous ne nous contenterons pas d'ouvrir ce lieu, nous irons aussi au-devant des habitants pour aller les chercher là où ils sont. Pour cela, nous dépendons aussi beaucoup du soutien des acteurs du quartier qui œuvrent au quotidien avec les habitants, et donc nous faisons également un travail de sensibilisation des acteurs relais du quartier. A ce titre, l'exposition de 2018 n'est pas une redite de celle de 2017, et notamment sur la manière d'aller chercher les

gens. Par exemple, nous avons bien vu que la friche n'était pas la mieux adaptée pour faire venir les habitants du quartier.

Question : l'utilisation de la ligne SNCF qui traverse le quartier avait été évoquée pour relier le quartier à la gare et aux autres lieux importants de la métropole, notamment l'aéroport, or on ne mentionne plus ce point dans la présentation de ce soir. Est-ce un oubli ou bien est-ce que cette idée sort du projet ?

➤ **Michael Güller** : ce sujet n'est pas du tout abandonné. Au contraire, nous aimerions beaucoup le réaliser. SNCF est en cours de réalisation d'études sur cette ligne en lien avec le projet de réalisation de la gare souterraine, car il y a un besoin de doubler cette voie. Et nous sommes en train d'étudier avec eux la possibilité de réaliser un arrêt de cette ligne dans le quartier. Donc nous reviendrons vers vous à la fin de l'année avec des éléments plus tangibles sur ce sujet.

Question : je suis très contente de voir la place importante qui est faite au vélo dans le retour sur la concertation, mais je suis inquiète de voir que seulement le stationnement motorisé a été abordé. Où en êtes-vous dans vos réflexions concernant le stationnement pour vélo ?

➤ **Michael Güller** : aujourd'hui, en effet, les premières réflexions portent sur le réseau cyclable à mettre en place pour circuler dans le quartier. Mais, une fois qu'on aura clarifié cette question, nous pourrons commencer à imaginer les futurs lieux de stationnement pour vélos.

Question : est-ce que l'installation de nouvelles lignes de bus dans le quartier va entraîner des expropriations ?

➤ **Michael Güller** : quand on dessine une future ligne de bus sur un plan, nous vérifions que le gabarit de la rue permet d'accueillir le matériel de bus. Donc, nous ne sommes pas dans une logique d'expropriation pour faire passer les bus, mais plutôt de trouver les bons itinéraires où les bus peuvent passer sans avoir à démolir des bâtiments existants.

Question : je fais partie du Conseil citoyen et ma question est : pourquoi n'y a-t-il que 2 bus par heure pour la ligne 52, et qu'il n'y en a plus à partir de 19h ? C'est aujourd'hui très difficile quand je rentre du travail après 19h et que je dois marcher à pied jusqu'à chez moi dans des ruelles sombres. Cela peut se faire rapidement, il suffit de demander à la RTM de mettre des bus plus souvent, plus tard et le week-end.

➤ **Gérard Chenoz** : à la RTM, il y a les mêmes difficultés qu'à la SNCF où un certain nombre de lignes risquent de disparaître par manque de fréquentation. Il est en effet compliqué d'augmenter la fréquence des bus à la RTM alors qu'il y a trop peu de

personnes qui les utilisent actuellement. Donc notre orientation sera plutôt de faire en sorte, dans un premier temps, que la fréquentation des bus augmente.

Thématique 2 : sujets scolaires

Michael Güller précise, sur les sujets scolaires, qu'il s'agit de passer d'un mode réactif à un mode proactif. En effet, l'urgence de la situation actuelle nécessite d'être réactif : 2 à 4 nouvelles classes lors de chaque rentrée seront réalisées de manière ad hoc et il y aura un dédoublement des classes de CP puis de CE1 l'an prochain. Mais sur le plus long terme, il s'agit également de mieux comprendre et anticiper les besoins grâce à un travail de prospective, d'identifier et de mobiliser les opportunités sur les écoles existantes et de réaliser des groupes scolaires permanents pour remplacer les écoles temporaires.

Etienne Ballan présente ensuite la concertation scolaire en rappelant l'engagement pris en juin 2017 sur la constitution d'un groupe de travail permanent qui rassemble les membres de la communauté éducative. L'objectif est d'accompagner la prospective scolaire et de suivre tous les projets scolaires, selon une vision d'ensemble et sur le temps long.

Temps d'échanges

Question : vous parlez de prospective, mais on a déjà 10 ans de retard sur l'aménagement des écoles sur le territoire. De plus, construire le nouveau groupe scolaire en même temps que les nouveaux logements, ça ne va pas répondre aux besoins actuels, mais ça va juste répondre aux besoins en nouvelles classes des nouveaux arrivants. Alors, avant tout ça, comment répondre aux 10 ans de retard dans le quartier ? Et après, on pourra parler de prospective et imaginer la suite.

Question : je suis enseignant dans une école de la Belle de Mai. Et je dirais même plus que 10 ans de retard. En effet, on a des écoles en préfabriqué qui ne sont pas censées durer sur le long terme. Il y a aussi des écoles qui sont décrépies comme l'école Nationale. Autre point : sur le dossier de presse de la Mairie de Marseille, l'école Marceau est annoncée dans le 2^e arrondissement...

Question : je fais partie du collectif des écoles publiques du 3^e arrondissement. Ça fait plusieurs années qu'on lutte pour dénoncer le manque de locaux car c'est principalement cela qui pose problème. Il y a actuellement 6 000 logements en construction, dont à peu près la moitié qui sont déjà occupés, et il n'y a pas eu d'écoles supplémentaires. Avec le dédoublement des classes de CP cette année, comme il n'y a pas suffisamment de classes, ils enseignent à deux dans la même classe en chuchotant, ou se débrouillent autrement en

allant dans le couloir ou dans la bibliothèque. L'année prochaine, avec le dédoublement des classes de CE1, ça sera très certainement les salles informatiques qui vont devoir disparaître. Il y a donc vraiment une urgence avec des enfants qui sont dans des situations lamentables.

- **Laure-Agnès Caradec** : Mme Casanova, adjointe en charge de l'éducation, n'est pas là ce soir, mais elle est systématiquement présente aux réunions concernant les sujets scolaires. Le concours pour l'école Ruffi a été lancé, et le groupement a été choisi, nous allons donc passer en phase de dépôt du permis de construire, donc les choses sont avancées, actées et vont bientôt sortir de terre. En ce qui concerne l'école Marceau, le concours va bientôt être lancé. Avec Smartseille, il y aura également l'ouverture d'une nouvelle école. Et nous espérons pouvoir agrandir très rapidement l'école Nationale avec l'acquisition des locaux situés juste à côté. Néanmoins, l'obligation de dédoublement des classes de CP et CE1 est arrivé de façon abrupte, et il nous faut le temps de s'organiser pour y répondre, et construire une école prend du temps avec une phase d'études préalables, une phase de concours, une phase de dépôt du permis de construire et une phase pour réaliser les marchés publics.
- **Hélène Jouve** : pour moi la prospective, c'est aussi rattraper le retard. Si nous ne faisons qu'essayer à chaque fois de se mettre à niveau, nous serons toujours en retard d'un train, parce que le temps de faire les études, de faire les concours et de construire l'école, les besoins auront changé. Donc le principe de la prospective, c'est de se projeter sur les prochaines années à partir de l'état actuel afin de rattraper le retard et anticiper les besoins. Pour cela, nous allons bien sûr devoir travailler sur plusieurs groupes scolaires en même temps.
- **Michael Güller** : nous allons en effet devoir travailler en même temps sur toutes les strates de cette question, c'est-à-dire à la fois le renouvellement des écoles existantes, le remplacement des préfabriqués et le travail de prospective scolaire. Par ailleurs, les logements qui vont être créés sur le site des Casernes correspondent à un besoin supplémentaire de 4-5 classes, donc effectivement ça va rajouter des demandes, mais ça ne remplira pas non plus entièrement le nouveau groupe scolaire Marceau.

Question : j'habite en face du futur groupe scolaire Marceau. C'est un HLM et personne n'est au courant parmi les voisins. Pour qui vont être créés ces logements ? Parce que si c'est comme Smartseille, je vais devoir déménager, parce que je n'aurais plus les moyens de vivre dans le quartier. Vous pouvez faire une grande opération d'aménagement, mais le quartier est tellement laissé à l'abandon depuis des années, que s'il n'y a pas une politique publique de développement socio-économique qui permette aux gens de sortir de la précarité, n'importe quel équipement public aura un impact sur le prix de l'immobilier et les plus pauvres devront partir du quartier. C'est la même logique qu'Euroméditerranée ou du Grand Centre-Ville.

- **Etienne Ballan** : j'espère que nous aurons ce débat tout au long du projet car cela est important. Au titre du groupement d'urbanistes, nous avons mis en avant dans nos principes d'intervention, l'intention que tout ce qui va être fait le soit d'abord pour les habitants actuels du quartier. Ces intentions passent par des études et des projets en cours qui ne sont pas encore réalisés, mais avec un souci de répondre aux urgences à court terme des habitants. Par exemple, le futur groupe scolaire Marceau comprendra 20 classes, dont maximum 5 classes pour les nouveaux logements. Il y a aussi la volonté sur la question scolaire de ne pas faire des groupes scolaires énormes et difficiles à gérer sur le long terme.

Thématique 3 : ouverture du Jardin Levat

Michael Güller revient sur l'historique du jardin Levat :

- Juillet 2016 : information du départ des Religieuses
- Janvier 2017 : installation temporaire de l'association Juxtapoz
- Avril 2017 : acquisition par la Ville de Marseille
- Mars à juin 2017 : diagnostic et mise en sécurité
- Dès juillet 2017 : ouverture du jardin au public tous les mercredis et 2 dimanches par mois

Puis, il présente les dispositifs multiples d'ouverture du jardin au public :

- Ouverture générale du jardin, tous les mercredi après-midi et 2 dimanches par mois poursuivie jusqu'à mai 2018 (bilan de la fréquentation : environ 60 à 80 personnes par ouverture)
- Ouverture aux porteurs de projets dans une logique de valorisation du site par les groupes d'utilisateurs organisés
- Ouverture du jardin en lien avec l'exposition de Juxtapoz, de Juin à Octobre 2018, 4 jours par semaine
- Ouverture ponctuelle (balades, événements de quartier, ...)

Enfin, il précise les qualités du jardin à préserver : le côté intimiste du jardin et la fertilité des terres. Le jardin est déjà là et n'a pas besoin d'être redessiné. Il s'agira donc d'un site développé non pas selon un plan, mais plutôt au moyen des usages qu'il accueille.

Ensuite, **Etienne Ballan** présente la gouvernance partagée qui est prévue sur le jardin pour les 3 ans d'occupation temporaire : un comité de gestion a été mis en place pour accompagner et favoriser l'ouverture au public et aux usagers pendant les 3 années de l'occupation temporaire (2017-2020). Il est composé par les services de la Ville et de la Métropole, le groupement d'urbanistes du projet Quartiers Libres, l'association Juxtapoz,

une personnalité qualifiée (paysagiste expert) et cinq délégués d'usages issus de la société civile locale qui portent les usages sur cinq thématiques : agriculture urbaine, aménagement, rencontres / événements, activités socioculturelles et usages scolaires.

Il présente le bilan de l'ouverture aux projets d'usage : 25 projets reçus, dont 9 pour des activités de jardinage avec des avis favorables pour une quinzaine de projets :

- Des activités de jardinage lancées : 2 conventions signées entre les associations concernées et Juxtapoz avec un principe d'auto-organisation des jardiniers pour le partage des parcelles, l'échange des outils, etc.
- Une charte des usages scolaires pour l'accès des écoles.
- Une dizaine d'autres projets prêts à démarrer (gardes d'enfants, signalétique, ruches, etc.).
- Il précise enfin que les dernières propositions pour cette saison devront parvenir avant la fin avril à l'adresse suivante : jardin.levat@marseille.fr

Temps d'échanges

Question : je fais partie de l'association Mot à Mot et on a déposé un projet pour le jardin où on demande une parcelle pour faire du jardinage, et on n'a pas encore eu la réponse. Avec qui faut-il voir pour avoir la réponse ?

- **Etienne Ballan** : en ce qui concerne votre projet, il y a encore une étape à franchir qui est l'avis du comité de gestion. La prochaine réunion aura lieu courant mars, donc vous aurez une réponse suite à ce prochain comité de gestion dans environ un mois. Le temps moyen entre le moment où on dépose un projet et le moment où l'on a une réponse est d'environ deux mois. Après il y aura le temps de la signature de la convention avec Juxtapoz, ce qui se fait assez rapidement, et suite à ça, vous pourrez démarrer.

Questions : je fais partie de l'association Brouettes et Compagnie et je suis déléguée d'usage sur la thématique événements et rencontres. J'ai entendu des rumeurs qui prétendent que l'exposition de Juxtapoz serait payante. Qu'en est-il réellement ?

Par ailleurs, il a été question qu'il y ait une concertation publique sur le devenir du bâti et des espaces verts du couvent Levat. Y a-t-il un calendrier pour cette concertation et qu'est-ce que vous prévoyez ? Et y aura-t-il toujours une ouverture un dimanche sur deux à partir de juin ?

Questions : je suis habitante du quartier, dans les Brouettes et également investi dans le jardin. Il y a une association d'habitants qui vient d'être créée et nous sommes déjà 57

adhérents. Nous sommes très contents de ce projet et nous allons bientôt commencer à jardiner. J'ai une question sur les dimanches parce que deux dimanches par mois c'est un peu frustrant. Serait-il possible d'élargir les plages d'ouverture au public soit en rajoutant des dimanches, soit en alternant avec deux samedis par mois ? Autre point : sur les 3 ans d'ouverture temporaire du jardin, il ne reste déjà plus que 2 ans, et du point de vue du jardinage, c'est vraiment très peu. Est-ce qu'il y aura une pérennisation de ce jardin partagé ?

➤ **Etienne Ballan** : en ce qui concerne la question de l'ouverture des dimanches à partir de juin et plus largement de l'élargissement de l'ouverture, je n'ai pas de réponses là-dessus à ce stade. Aujourd'hui, ce sont des services civiques de la Ville qui permettent d'ouvrir les mercredis après-midi et deux dimanches par mois, mais nous ne savons pas si cela va être prolongé.

Sur la question de la pérennisation des usages du jardin dans le temps, je n'ai pas de réponses, mais cette règle a été posée de manière très claire dès le départ : nous sommes sur une occupation temporaire sur 3 ans, et pendant ce temps d'occupation, nous pourrions imaginer un futur à ce jardin à travers la concertation et en lien avec les projets portés par la Ville. Cette concertation sur l'avenir des usages du jardin va démarrer à l'automne 2018. Aujourd'hui, on vous propose donc de jardiner de manière temporaire et on espère que cette expérience sera pleine de leçons pour l'avenir du jardin, mais on ne peut pas écrire cette page maintenant.

Enfin, en ce qui concerne l'exposition Juxtapoz, l'entrée sera payante uniquement pour l'accès aux installations artistiques dans la chapelle. Le jardin restera ouvert gratuitement.

Question : pourquoi a-t-on autorisé la destruction de la rosace du couvent ?

➤ **Laure-Agnès Caradec** : il s'agit de la volonté des sœurs. Elles l'ont fait avant de quitter les lieux alors qu'elles étaient encore propriétaires. C'était leur façon de désacraliser les lieux.

Question : je suis une habitante de Belle de Mai, je fais partie des Brouettes et Compagnie ainsi que du Conseil citoyen. Concernant l'exposition Juxtapoz, quelle est la thématique qui sera abordée lors de cette exposition ?

➤ **Etienne Ballan** : il y a des artistes qui sont en résidence, mais nous ne sommes pas au courant de ce qui va se passer exactement. Ce qui est revendiqué, c'est que ça sera dans le domaine des arts visuels urbains. Par ailleurs, il y aura aussi régulièrement en soirée des scènes musicales. Ce qu'il est important de comprendre, c'est que cette exposition a un rôle important dans leur modèle économique, notamment par les recettes attendues des buvettes, afin de pouvoir équilibrer le budget de l'association Juxtapoz pour entretenir le couvent pendant les trois années d'occupation.

Question : je suis délégué d'usages sur la thématique agriculture urbaine. L'association Mot à Mot n'a même pas reçu de mail pour les informer que leur projet allait être traité. Je passe un temps fou à expliquer dans le quartier comment le comité de gestion fonctionne, mais il y a un gros problème sur la communication. Il faudrait au minimum que les comptes-rendus arrivent à l'heure et trouver un moyen pour que les gens soient plus facilement au courant parce qu'on ne peut pas relayer l'information.

Question d'un habitant : je suis un habitant de la Belle de Mai, et je souhaiterais savoir ce qui est prévu au niveau du Plan local d'urbanisme (PLU) pour garantir la pérennité du jardin Levat ? Il n'y a pas beaucoup d'espaces verts dans le quartier, donc c'est très important de préserver cet espace, mais également de trouver d'autres sites. Il semblerait que seulement la partie Nord du jardin soit classée en Espace Boisé Classé au PLU et que la partie Sud soit uniquement classée en zone agricole.

➤ **Laure-Agnès Caradec :** le jardin est protégé au PLU intercommunal (PLUi) avec deux types de classement comme vous l'évoquez car lorsqu'on classe un espace en Espace Boisé Classé (EBC), il devient impossible de faire le moindre aménagement, même pas un abri pour les outils de jardinage. C'est pour cela que nous l'avons dissocié en deux parties. Mais quoi qu'il en soit, cet espace demeurera un espace inconstructible. Par ailleurs, en ce qui concerne les espaces verts prévus dans le projet Quartiers Libres, ils font l'objet d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP) dans le PLUi afin de contraindre et de donner des garanties quant à leur réalisation dans le futur.

Remarque : je fais partie du Conseil citoyen, et avec l'aide de la politique de la ville et de la préfecture, nous avons reçu une enveloppe de 5 000 euros de Fonds de Participation des Habitants (FPH) pour financer des projets portés par des habitants. L'année dernière, nous avons soutenu 3 projets pour l'aménagement de jardins. Donc, cette année aussi, n'hésitez pas à nous solliciter : nous pouvons vous apporter une enveloppe de 400 euros maximum pour un dossier bien monté. Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner pour monter ce dossier et obtenir ainsi 400 euros d'enveloppe budgétaire.

Conclusion

Mme **Laure-Agnès Caradec** conclut la réunion en remerciant les participants pour cet exercice de libre expression avec des questions qui ont abordé des sujets très variés et des réponses les plus directes et complètes possibles. Elle précise que la prochaine revue de projet Quartiers Libres devrait avoir lieu en juin 2018.